

**AR Prefecture**

047-214702177-20260331-D\_2026\_0015-DE  
Reçu le 01/04/2026

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE PUYMIROL**

**Séance du 31/03/2026**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 15

Présents : 15

Nombre de suffrages : 15

**Date de convocation**

27/03/2026

**Date d'affichage**

27/03/2026

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

01/04/2026

et publication du :

02/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 20H, l'Assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Emmanuel FAURE, Maire de Puymirol.

**Etaient présents:** M. FAURE Emmanuel Maire, Mme TOLBA Selma, M. CROSETTA Raymond, Mme MARQUANT Karine, M. VIDAL Jean-Michel, Adjoint, Mme BIRON Véronique, M. CLAVEL Rémy, D'HONNEUR Jean-François, Mme DRISS Angélique, Mme GADAIL Anne-Marie, Mme MUNCH Laure, Mme PERIGNON Marie-Salomé, M. PLEWA Jordan, M. SALABERT Sébastien, M. TOUTOU Patrick

**Procurations:**

**Etaient absents:**

**Etaient excusés:**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Laure MUNCH

**Numéro : D-2026-0015**

**Objet : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE À TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOT-ET-GARONNE**

Monsieur le Maire rappelle aux Membres de l'Assemblée que la commune est adhérente au Syndicat Départemental Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire départemental.

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts modifiés de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne approuvés par Arrêté Préfectoral le 7 janvier 2026,

Il convient d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au scrutin secret à la majorité absolue, pour représenter la commune à Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne au sein de la Commission Territoriale d'Énergie de l'Agenais.

Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, un troisième tour de scrutin aura lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, l'élection sera acquise au plus âgé.

Le Maire propose la candidature de TOLBA Selma, MUNCH Laure, D'HONNEUR Jean-François, FAURE Emmanuel et invite les autres candidats à se déclarer.

Se sont portés candidats pour les délégués titulaires :

– M. FAURE Emmanuel

– Mme TOLBA Selma

**AR Prefecture**

047-214702177-20260331-D\_2026\_0015-DE  
Reçu le 01/04/2026

Se sont portés candidats pour les délégués suppléants :

- M. D'HONNEUR Jean-François
- Mme MUNCH Laure

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. FAURE Emmanuel : 15 voix
- Mme TOLBA Selma : 15 voix
- M. D'HONNEUR Jean-François : 15 voix
- Mme MUNCH Laure : 15 voix

- M. FAURE Emmanuel, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.
- Mme TOLBA Selma, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée titulaire.
- M. D'HONNEUR Jean-François, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.
- Mme MUNCH Laure, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléant.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à bulletin secret,**

- **DÉSIGNE**, pour représenter la commune à Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, au sein de la Commission Territoriale d'Énergie de l'Agenais.

Délégués titulaires :

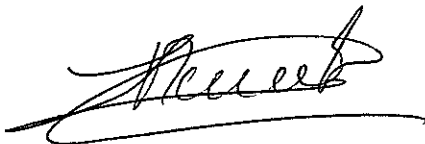
M. FAURE Emmanuel  
Mme TOLBA Selma

Délégués suppléants :

M. D'HONNEUR Jean-François  
Mme MUNCH Laure

- **S'ENGAGE** à transmettre cette délibération au Président de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne.

Le Secrétaire de séance



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Puymirou  
Le Maire



**AR Prefecture**

047-214702177-20260331-D\_2026\_0016-DE  
Reçu le 01/04/2026

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE PUYMIROL**

**Séance du 31/03/2026**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 15

Présents : 15

Nombre de suffrages : 15

**Date de convocation**

27/03/2026

**Date d'affichage**

27/03/2026

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

01/04/2026

et publication du :

02/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 20H, l'Assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Emmanuel FAURE, Maire de Puymirol.

**Etaient présents:** M. FAURE Emmanuel Maire, Mme TOLBA Selma, M. CROSETTA Raymond, Mme MARQUANT Karine, M. VIDAL Jean-Michel, Adjoint, Mme BIRON Véronique, M. CLAVEL Rémy, D'HONNEUR Jean-François, Mme DRISS Angélique, Mme GADAIL Anne-Marie, Mme MUNCH Laure, Mme PERIGNON Marie-Salomé, M. PLEWA Jordan, M. SALABERT Sébastien, M. TOUTOU Patrick

**Procurations:**

**Etaient absents:**

**Etaient excusés:**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Laure MUNCH

**Numéro : D-2026-0016**

**Objet : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EHPAD LES TERRASSES**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de désigner, en application du décret du 25 juillet 1989, 4 représentants de la commune pour siéger au conseil d'administration de l'EHPAD « Les Terrasses »  
Vu l'article L.315-10 du code l'action sociale et des familles.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

➤ **DESIGNE**

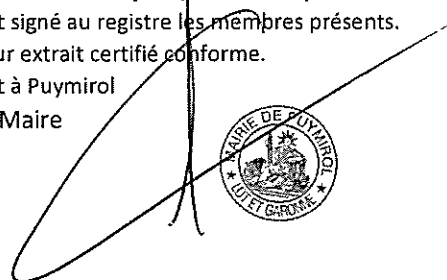
- au titre du collège des élus : FAURE Emmanuel, TOLBA Selma
- au titre des personnes qualifiées : DUCROS Patrick, GESLIN Patricia

VOTE : adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Puymirol  
Le Maire



AR Prefecture

047-214702177-20260331-D\_2026\_0017-DE  
Reçu le 01/04/2026

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PUYMIROL

Séance du 31/03/2026

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15  
Présents : 15

Nombre de suffrages : 15

### Date de convocation

27/03/2026

### Date d'affichage

27/03/2026

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

01/04/2026

et publication du :

02/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 20H, l'Assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Emmanuel FAURE, Maire de Puymirol.

**Etaient présents:** M. FAURE Emmanuel Maire, Mme TOLBA Selma, M. CROSETTA Raymond, Mme MARQUANT Karine, M. VIDAL Jean-Michel, Adjoint, Mme BIRON Véronique, M. CLAVEL Rémy, D'HONNEUR Jean-François, Mme DRISS Angélique, Mme GADAIL Anne-Marie, Mme MUNCH Laure, Mme PERIGNON Marie-Salomé, M. PLEWA Jordan, M. SALABERT Sébastien, M. TOUTOU Patrick

**Procurations:**

**Etaient absents:**

**Etaient excusés:**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Laure MUNCH

**Numéro : D-2026-0017**

**Objet : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI) CNPE DE GOLFECH**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de désigner, un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au sein de la CLI CNPE de Golfech.

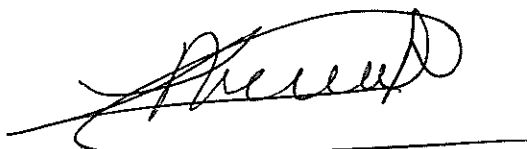
**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

➤ **DESIGNE**

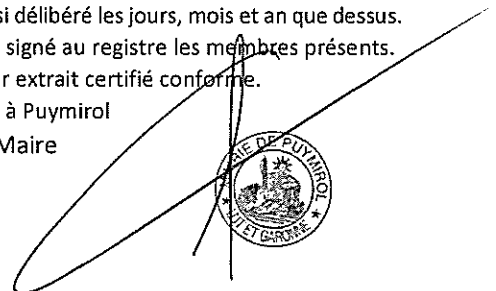
- M. CLAVEL Rémy, en qualité de délégué titulaire
- M. PLEWA Jordan, en qualité de délégué suppléant

VOTE : adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Puymirol  
Le Maire



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE PUYMIROL**

Séance du 31/03/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 15

Présents : 15

Nombre de suffrages : 15

**Date de convocation**

27/03/2026

**Date d'affichage**

27/03/2026

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

01/04/2026

et publication du :

02/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 20H, l'Assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Emmanuel FAURE, Maire de Puymirol.

**Étaient présents:** M. FAURE Emmanuel Maire, Mme TOLBA Selma, M. CROSETTA Raymond, Mme MARQUANT Karine, M. VIDAL Jean-Michel, Adjoint, Mme BIRON Véronique, M. CLAVEL Rémy, D'HONNEUR Jean-François, Mme DRISS Angélique, Mme GADAIL Anne-Marie, Mme MUNCH Laure, Mme PERIGNON Marie-Salomé, M. PLEWA Jordan, M. SALABERT Sébastien, M. TOUTOU Patrick

**Procurations:****Étaient absents:****Étaient excusés:**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Laure MUNCH

Numéro : D-2026-0018

Objet : DÉSIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE / VIE SCOLAIRE & PERISCOLAIRE / SENIORS / SANTE	FAURE Emmanuel TOLBA Selma (animatrice) DRISS Angélique MUNCH Laure GADAIL Anne-Marie TOUTOU Patrick
COMMISSION SECURITE / PPI / TRAVAUX PPI	FAURE Emmanuel CROSETTA Raymond (animateur) D'HONNEUR Jean-François PLEWA Jordan TOUTOU Patrick
COMMISSION ENVIRONNEMENT / RESEAUX / RIVIERES & GEMAPI / PARC MUNICIPAL / VOIRIE & BORNAGES DIVERS	FAURE Emmanuel VIDAL Jean-Michel (animateur) PLEWA Jordan DRISS Angélique MUNCH Laure D'HONNEUR Jean-François CROSETTA Raymond PERIGNON Marie-Salomé
COMMISSION CIMETIERE	FAURE Emmanuel VIDAL Jean-Michel (animateur) PERIGNON Marie-Salomé D'HONNEUR Jean-François
COMMISSION VIE ASSOCIATIVE / TOURISME / COMMUNICATION / CULTURE / PATRIMOINE COMMUNAL	FAURE Emmanuel TOLBA Selma (animatrice) MARQUANT Karine PERIGNON Marie-Salomé DRISS Angélique MUNCH Laure BIRON Véronique SALABERT Sébastien CLAVEL Rémy TOUTOU Patrick
COMMISSION FINANCES / BUDGET / MARCHES PUBLICS / CCID	FAURE Emmanuel MARQUANT Karine (animatrice) TOLBA Selma BIRON Véronique CLAVEL Rémy SALABERT Sébastien

VOTE : adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Puymirol

Le Maire

Le Secrétaire de séance